



Dénoncent la privatisation rampante du paiement des impôts et amendes de moins de 300€ chez les buralistes dès le 28/07/2020.

Depuis cette date estivale, les contribuables n'ont plus la possibilité de payer en espèces des amendes, redevances et impôts inférieurs à 300 € auprès des guichets de la Direction Générale des Finances Publiques (Trésoreries et Centre des Finances Publiques) qui assuraient cette mission historique de recouvrement.

Ils doivent se rendre, dans le cadre de la généralisation du paiement de proximité, dans les bureaux de tabac du réseau FDJ (Française Des Jeux), société publique récemment privatisée.

Un bureau de tabac du réseau FDJ n'est pas un service public. En outre, bons nombres ne pourront pas assurer la confidentialité nécessaire.

De surcroît, leur agrément dépendra du bon vouloir de la FDJ quant à leur implantation sur l'ensemble de notre territoire. Pour exemple, seules 21 communes de notre département offriront ce service.

Le « zéro cash » dans les Centres des Finances Publiques est un abandon de mission qui va permettre encore la disparition d'un service public de proximité.

Qu'on ne s'y trompe pas, les buralistes ne répondront pas aux questions des contribuables qui devront donc continuer à se rendre aux centres des Finances Publiques pour obtenir des informations ainsi que des délais de paiement. Les buralistes ne pourront pas encaisser tous les impôts, certains devant finalement être payés uniquement par internet.

Les centres des finances publiques n'accepteront plus de numéraire avec le risque de fragiliser et de marginaliser encore plus des populations en difficulté ou peu au fait des nouvelles technologies de l'information et de la communication. C'est encore du lien social qui « fout le camp » avec une déshumanisation accélérée du fait de la dématérialisation forcée des services publics.

Pour valider cette généralisation du paiement de proximité chez les buralistes, l'administration s'est appuyée sur une phase d'expérimentation dans quelques départements à partir de la mi-février 2020 pour s'achever fin mai 2020 malgré la crise pandémique du Covid 19. Pendant cette période de crise sanitaire, les autorités ont fermé d'autorité l'accueil des centres des finances publiques et des trésoreries ce qui leur a permis de tirer forcément un bilan positif

Pendant cette période de confinement, on a loué le Service Public en assurant qu'il avait un rôle essentiel dans notre société. Aujourd'hui, nous constatons, malheureusement, que le « monde d'avant » continue malgré tout la destruction du service public garant de la justice fiscale et sociale sur l'ensemble du pays.